

N° 677 – Vendredi 13 mars 2026

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat - 86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

SOMMAIRE

Partenaire.....	p. 2
Avis aux clubs	p. 3
Avis aux arbitres.....	p. 7
Avis aux éducateurs.....	p. 8
PV Commission Sportive.....	p. 10
PV Commission Jeunes.....	p. 17
PV Commission Litiges.....	p. 24
Informations diverses	p. 29

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 16 mars :

- Centre de perfectionnement U12-U13
Gardien de but à Neuville de Poitou
- Groupe de Travail : « Règlement :
calcul des accessions et
rétrogradations »

Mardi 17 mars :

- Commission des Jeunes

Mercredi 18 mars :

- Commission Sportive

Jeudi 19 mars :

- Commission de Discipline

Vendredi 20 mars :

- Arbitrage – Prépa Ligue

PARTENAIRE DE LA SEMAINE



INTERVENTIONS PEF – VACANCES D'AVRIL



Plus d'informations page 3

GROUPES DE TRAVAIL

Deux groupes de travail sont proposés au mois de mars, dont un le lundi 16.
Les inscriptions sont toujours possibles.

Plus d'informations page 4

OPÉRATION TABLETTES

La FFF, la LFNA et le District
mettent en place une aide financière
destinée à accompagner les clubs
dans l'acquisition de tablettes
compatibles avec la FMI.

Plus d'informations page 3

DEMANDE DE TROPHÉE

La fiche de renseignements
pour les demandes de
trophées est à retourner avant
le mardi 5 mai 2026

Fiche disponible page 5



PARTENAIRE

Réseaux de lumière

Éclairage, mise en lumière ou illuminations festives, Citeos Poitiers, entreprise de la société Ancelin, accompagne ses clients dans leurs projets de réseaux de lumière.



Bureau d'études

[Bureau d'études](#) →



Eclairage public et sportif

[Eclairage public et sportif](#) →



Mise en valeur du patrimoine

[Mise en valeur du patrimoine](#) →



Illuminations festives

[Illuminations festives](#) →



Equipements Urbains Dynamiques

[Equipements Urbains Dynamiques](#) →



Infrastructure de recharge de véhicule électrique

[Infrastructure de recharge de véhicule électrique](#) →

Pour accéder à leur site : <https://www.ancelinreseaux.fr/>



AVIS AUX CLUBS

DATES À RETENIR

- **Lundi 16 mars :**
 - Centre de perfectionnement U12-U13 Gardien de but à Neuville de Poitou
 - Groupe de Travail : « Règlement des accessions et rétrogradations » au District
- **Samedi 28 mars :**
 - Finales Départementales du Festival Foot U13 Pitch à Ingrandes
 - Formation professionnelle continue – Recyclage BMF/BEF et Journée Complémentaire CFF2/CFF3 à Ingrandes
- **Lundi 30 mars :** Groupe de Travail : « Organisation des compétitions seniors » au District

INTERVENTIONS PEF – VACANCES D'AVRIL

Comme les années précédentes et dans la continuité des vacances de la Toussaint et de février, nous renouvelons nos interventions PEF (Programme Éducatif Fédéral) auprès de vos jeunes licenciés.

Au programme, des ateliers ludiques et pédagogiques pour sensibiliser vos joueurs/joueuses aux valeurs du football tout en s'amusant.

- Catégories U15 et U17 : focus sur le thème « Règles du jeu et arbitrage »
- Catégories U11 et U13 : tous les autres thèmes PEF (Culture Foot, Engagement citoyen, Environnement, Fair-Play, Santé)

Ces interventions ont pour objectifs de :

- Promouvoir les bons comportements sur et en dehors du terrain
- Renforcer l'esprit d'équipe et la solidarité
- Favoriser l'épanouissement personnel à travers les valeurs du football

Les interventions auront lieu pendant vos stages vacances du 07 au 10 et du 13 au 17 avril (complet).

Inscriptions avant le vendredi 27 mars par mail à district@foot86.fff.fr

LA FFF RENOUVELLE « L'OPÉRATION TABLETTES »

Dans le cadre de l'**Opération Tablettes 2026**, la Fédération Française de Football met en place une aide financière destinée à accompagner les clubs dans l'acquisition de tablettes compatibles avec la Feuille de Match Informatisée (FMI).

L'aide accordée par la FFF est calculée en fonction du nombre d'équipes engagées en compétition **à partir de la catégorie U14 (hors coupes)**, sur la base des données arrêtées au **31 décembre 2025**.

Les seuils d'éligibilité ont été ajustés afin de permettre au plus grand nombre de clubs de bénéficier de ce dispositif :

- **50 €** pour **1 tablette** pour les clubs comptant **de 1 à 5 équipes engagées**,
- **100 € maximum** pour **2 tablettes** pour les clubs comptant **de 6 à 10 équipes**,
- **150 € maximum** pour **3 tablettes** pour les clubs comptant **de 11 à 15 équipes**,
- **200 € maximum** pour **4 tablettes** pour les clubs comptant **de 16 à 20 équipes**,
- **250 € maximum** pour **5 tablettes** pour les clubs comptant **plus de 20 équipes engagées**.

Chaque club pourra ainsi **commander une seule fois entre 1 et 5 tablettes**, selon son niveau d'éligibilité.

Par ailleurs :

- La **Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine** accordera une **aide complémentaire de 40€ par tablette**.
- Le **District de la Vienne** a également validé l'attribution d'une **aide de 20€ par club ou groupement**.

Comme lors des précédentes opérations nationales, **l'Opération Tablettes 2026 se déroulera exclusivement sur la plateforme Le Corner**.

Pour pouvoir passer commande, les clubs devront disposer d'un **compte Portail Clubs avec l'habilitation « Acheteur Le Corner »**.

La tablette proposée dans le cadre de cette opération est la **Lenovo Tab K11**, entièrement compatible avec la nouvelle version de la FMI.

Caractéristiques :

- **Prix public : 188,09 € TTC (livraison incluse)**
- Tablette répondant aux caractéristiques techniques nécessaires pour une utilisation **fluide et sécurisée de la FMI**

⚠ **La clôture de l'opération est fixée au 29 mars 2026.**



GROUPE DE TRAVAIL SUR LE RÈGLEMENT DES ACCESSIONS ET RÉTROGRADATIONS

Comme nous l'avons évoqué en réunion de secteurs, suite au vœu du club de Mignaloux Beauvoir concernant le règlement actuel des accessions et rétrogradations, un groupe de travail a été mis en place pour en rediscuter.

Des membres de clubs ont été désignés pour y participer, nous les remercions.

Si un membre de votre club souhaite également y prendre part, nous vous remercions de l'inscrire via la messagerie officielle.

La réunion du groupe de travail aura lieu le lundi 16 mars à 19h00 au siège du District.

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS SÉNIORS

Lors des réunions de secteurs, il a été décidé de mettre en place un groupe de travail afin de réfléchir sur l'organisation de nos compétitions (coupes et championnat), tout en les gardant attractives.

Des membres de clubs ont été désignés pour y participer, nous les remercions.

Si un membre de votre club souhaite également y prendre part, nous vous remercions de l'inscrire via la messagerie officielle.

Les 2 réunions du groupe de travail auront lieu les lundi 30 mars et lundi 20 avril à 19h00 au siège du District.

Quelques pistes de réflexion sur Les coupes départementales à partager au sein de votre club, afin d'en débattre au cours des réunions :

- 1) Faut-il conserver nos 5 coupes départementales ?
- 2) Faut-il limiter le nombre d'engagements par équipe en coupe. Ex : clubs de D5
- 3) À ce jour, une équipe toujours qualifiée dans une coupe supérieure peut entrer jusqu'en quart de finale dans la coupe inférieure (exemple une D3 de la coupe Louis David en coupe Jolliet Rousseau), Peut-on proposer qu'à partir d'un tour à définir (proposition à faire), cette équipe puisse faire un choix ou être remplacée par son équipe réserve (si équipe unique le choix de rester dans la coupe supérieure ou non, devra se faire à ce moment-là).
- 4) Organiser le calendrier général pour permettre de jouer plus de tours de coupes départementales pendant les vacances scolaires, en décalage avec la coupe Nouvelle-Aquitaine...
- 5) Gestion des intempéries
- 6) Avez d'autres pistes de réflexions à nous soumettre ?

Quelques pistes de réflexion sur le championnat départemental:

- 1) Doit-on conserver des poules de 12 équipes en D1 et D2 ?
- 2) La D5 doit-elle commencer le championnat plus tard ?
- 3) Réflexion sur le championnat de D5 à un ou deux niveaux
- 4) Compétition le week-end avant Noël et le premier week-end de janvier ?
- 5) Matches en cas d'intempérie (utilisation des terrains synthétiques du département)
- 6) Réflexion sur l'inversion automatique des rencontres de championnat lors de la phase aller... et sur la phase retour ?
- 7) Réflexion sur les horaires de rencontres en D5
- 8) Avez d'autres pistes de réflexions à nous soumettre ?



DEMANDE DE TROPHÉE DU DISTRICT 2025/2026
Arbitre – Educateur(trice) – Dirigeant(e) – Joueur(se)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Limitée à une demande de trophée pour chaque catégorie

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

N° de licence : Club actuel :

Catégorie : ☐ arbitre ☐ éducateur(trice) ☐ dirigeant(e) ☐ joueur (se)

Fonction(s) ou service(s) rendu(s) au Football (en précisant les années) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Motivation de la demande :

.....
.....
.....
.....
.....

Fait à : le :

Signature :

Cachet du club :

Les demandes des années précédentes, non retenues, devront être renouvelées.

Document à retourner au District de la Vienne de Football pour le mardi 5 mai 2026

La remise des trophées est effectuée lors de la soirée de remise des récompenses (date et lieu à définir)

**CDOS – JOURNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE**

En partenariat avec le Département de la Vienne, le CDOS organise prochainement la Journée Olympique et Paralympique autour du lac de la Technopole.

Pour cette édition, ils ont fait le choix d'orienter prioritairement l'événement vers les entreprises du territoire. L'objectif est clair : permettre aux salariés de vivre un temps sportif et convivial sur la pause méridienne et en fin de journée, afin de favoriser la cohésion d'équipe, la qualité de vie au travail et la découverte des valeurs olympiques et paralympiques.

Pour combler l'après-midi ils réfléchissent à l'opportunité d'intégrer des scolaires sur ce créneau.

Cette dynamique sera renforcée par la présence de foodtrucks et d'animations complémentaires sur le site.

Si ce projet vous intéresse, vous pouvez dès à présent vous inscrire à partir du lien suivant : [Lien inscription](#)

FONDACTION DU FOOTBALL – BUT POUR ELLES 2026 – OUVERTURE DE L'APPEL À PROJETS : FDJ UNITED

Le Fondaction du Football et FDJ lancent aujourd'hui la 8^e édition de l'appel à projets « Buts pour Elles ». Chaque but marqué jusqu'à la fin de la saison par les équipes féminines et masculines des deux clubs partenaires de la FDJ, l'Olympique de Marseille et le Paris Saint-Germain, sera converti en dotation financière destinée à des actions faisant la promotion du football féminin.

Douze clubs de football amateur seront récompensés sur l'ensemble du territoire national. Les initiatives retenues porteront sur **l'accès au football pour toutes, la féminisation de l'encadrement et de la gouvernance et la performance**. Si, parmi les actions citoyennes que vous développez au club, vous avez une action ou un projet en cours de développement ou programmé avant la fin de l'année 2026 ayant pour thématique la féminisation, n'hésitez-pas à concourir à cette nouvelle édition de « Buts Pour Elles ». Le dossier est simple et rapide à compléter.

Le dossier de candidature est accessible sur le lien suivant : <https://fondactiondufootball.wiin.io/fr/applications/buts-pour-elles-2026>

Attention les projets peuvent être déposés jusqu'au 31 mars 2026.



AVIS AUX ARBITRES

RAPPELS

1. Indisponibilités :

En cas d'indisponibilité pour une désignation du vendredi à 17h30 au dimanche midi uniquement, nous vous rappelons qu'il est impératif de prévenir l'astreinte arbitrage. Passé ce délai, il est impératif de contacter directement le club recevant. Vous trouverez leurs coordonnées sur le site du District, dans l'onglet clubs. Le numéro de l'astreinte à contacter est le 06.88.57.90.08. Pour faciliter le travail de l'astreinte, merci de signaler vos indisponibilités jusqu'au dernier moment.

Par exemple, si vous êtes désigné le dimanche et que vous prévoyez tardivement un engagement le samedi, ou inversement, merci de vous mettre indisponible « en direct » afin de ne pas être sollicité pour combler un désistement de dernière minute.

2. Problèmes Techniques :

Nous rencontrons toujours des problèmes techniques émanant de la FFF concernant l'affichage des faits disciplinaires et les changements sur les feuilles de match informatisées. Nous tenons à rappeler qu'en cas d'exclusion, le rapport disciplinaire doit être adressé au District de la Vienne de football via la commission de discipline (**48 heures maxi**), même si celui-ci n'apparaît plus sur le Portail des Officiels.

3. Contact avec Tanguy FLOZE :

Enfin, nous précisons que les missions de Tanguy FLOZE, notre conseiller territorial en arbitrage arrivé début septembre, consistent principalement au recrutement, à la fidélisation et la formation d'arbitres stagiaires.

Pour le contacter : district@foot86.fff.fr

INFORMATIONS DIVERSES

- La mise à jour des Lois du Jeu et des questions / réponses est sur le site de la Fédération Française de Football : <https://www.fff.fr/9-les-arbitres/240-les-lois-du-jeu.html>
- L'accès aux indemnités reçues depuis le Portail des Officiels. Cette fonctionnalité vous permet :
 - de consulter l'historique de vos indemnités en temps réel,
 - d'avoir une vision claire de vos remboursements,
 - de suivre l'historique de vos indemnités en temps réel,
 - de faciliter le suivi de votre activité.



AVIS AUX ÉDUCATEURS



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE – RECYCLAGE BMF/BEF

16h de formation à effectuer tous les 3 ans

- Samedi 28 mars à Ingrandes (8h de formation)
- Samedi 30 mai à St Georges les Baillargeaux (8h de formation)

Inscription : <https://maformation.fff.fr/formation/96-formation-continue-de-niveau-4-et-5-bmf-bef.html>

JOURNÉE COMPLÉMENTAIRE CFF2/CFF3

- Samedi 28 mars à Ingrandes
ou
- Samedi 30 mai à St Georges les Baillargeaux

Inscription journée complémentaire DF Coach Jeunes (CFF2) : <https://maformation.fff.fr/formation/136-journee-complementaire-df-coach-jeunes.html>

Inscription journée complémentaire DF Coach Séniors (CFF3) : <https://maformation.fff.fr/formation/137-journee-complementaire-df-coach-seniors.html>



ÉQUIVALENCES DU 01/07/2023 AU 30/06/2027

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS



ANCIENS MODULES/CFF			NOUVEAUX CERTIFICATS/DIPLÔMES	LICENCE ÉLIGIBLE
-	-	Module U6/U7	CFI U6/U9 CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
Initiateur 1	CFF 1	Module U9	CFI U6/U9 CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
		Module U11	CFI U10/U13 CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
Initiateur 2	CFF 2	Module U13	CFI U10/U13 CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
		Module U15	CFI U14/U19 CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
Animateur Sénior	CFF 3	Module U17/U19	CFI U14/U19 CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
		Module Séniors	CFI SENIORS CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
-	CFF 4	-	CFI PROJET CLUB CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral
-	-	Module Futsal Initiation/Découverte	CFI FUTSAL U13/U15 ATTESTÉ	Animateur
-	-	Module Futsal Entraînement/Perfectionnement	CFI FUTSAL U18/SENIORS ATTESTÉ	Animateur
-	-	Certificat Futsal Base	CFI FUTSAL CERTIFIÉ	Éducateur Fédéral

ÉQUIVALENCES DU 01/07/2023 AU 30/06/2027



ATTESTATIONS FÉDÉRALES

ANCIENS MODULES/CFF	NOUVEAUX CERTIFICATS/DIPLÔMES	LICENCE ÉLIGIBLE
Module Animateur/trice Fédérale	ATTESTATION FÉDÉRALE PRATIQUE FÉMININE	Animateur

DIPLÔMES FÉDÉRAUX

ANCIENS MODULES/CFF (Certifiés)	FORMATION COMPLÉMENTAIRE* (Inscription et participation)	NOUVEAUX CERTIFICATS/DIPLÔMES	GESTION ET DÉLIVRANCE DIPLÔME	LICENCE ÉLIGIBLE
CFF 2	1 j complémentaire Coach Jeunes + PSC 1	DF COACH JEUNES	LFNA	Éducateur Fédéral
CFF 3	1 j complémentaire Coach Jeunes + PSC 1	DF COACH JEUNES	LFNA	Éducateur Fédéral
CFF 3	1 j complémentaire Coach Séniors + PSC 1	DF COACH SENIORS	LFNA	Éducateur Fédéral
Module U6/U7 + Animateur/trice fédérale + CFF 1 + CFF 4	1 j complémentaire Responsable école de football + PSC 1	DF RESPONSABLE ECOLE DE FOOTBALL (UEFA C)	FFF (Service Entraîneurs)	Éducateur Fédéral

*Une journée de 8h spécifique organisée par la LFNA

#LFNA

lfna.fff.fr





COMMISSION SPORTIVE

Réunion du mercredi 11 mars 2026 Procès-verbal n°19

Président M. Jean-Louis OLIVIER
Présents MM. Grégory BOUCHET, Philippe GUILBAULT et Christian DELCEL

Approbation du PV n°18 sans modification

REPORT DES MATCHS

DATES DE REPORTS DES JOURNÉES DE COMPÉTITIONS NON-JOUÉES

SAISON 2025 / 2026

CHAMPIONNATS SENIORS	JOURNÉES ET DATES INITIALES	NOUVELLES DATES
Départemental 1 Seniors	J 13: du 10 et 11/01/26 J 15: du 31/01 et 01/02/26	11 et 12 avril 2026 16 et 17 mai 2026
Départemental 2 Seniors	J14: du 07/02 et 08/02/26	11 et 12 avril 2026
Départemental 3 à 4 Seniors	J12: du 07/02 et 08/02/26	18 et 19 avril 2026
Départemental 5 Seniors	J12: du 07/02 et 08/02/26	4 et 5 avril 2026

En Rouge et en Gras les dates qui sont modifiées en raison du report de la journée complète

Les dates « à définir » seront actualisées en fonction des résultats des rencontres de Coupes et Challenges.

SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes2	Motif	à jouer le
D1	/	10	07/12/25	54667875	Nouaillé (2)	Châtelleraut Portugais (1)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	10	06/12/25	54667879	Antran (1)	3 Vallées 8 (2)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	10	06/12/25	54667878	Valdivienne (1)	Ligugé (2)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	12	20/12/25	54667892	Valdivienne (1)	Neuville (2)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	12	20/12/25 17/01/26	54667895	Antran (1)	Montamisé (1)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	14	24/01/26	54667905	Antran (1)	Vicq Sur Gartempe (1)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	14	24/01/26	54667907	3 Vallées 86 (2)	Neuville (2)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	16	07/02/26	54667921	Antran (1)	Nouaillé (2)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	17	15/02/26	54667929	Châtelleraut Portugais (1)	Montamisé (1)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	17	15/02/26	54667930	Vicq sur Gartempe (1)	Ligugé (2)	Terrain impraticable	à définir
D1	/	18	21/02/26	54667931	Antran (1)	Poitiers Stade (3)	Arrêté municipal	à définir
D1	/	18	21/02/26	54667933	3 Vallées 86 (2)	Nouaillé (2)	Arrêté municipal	à définir



SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes2	Motif	à jouer le
D2	A	10	07/12/25 - 11/01/26 15/02/26	54668053	Beaumont St Cyr (3)	Poitiers CEP (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	10	07/12/25 11/01/26	54668048	St Julien L'Ars (1)	Avalles en Châtellerault (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	11	14/12/25 - 11/01/26 15/02/26	54668055	Thuré Besse (1)	Naintré (2)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	11	14/12/25 - 20/12/25 15/02/26	54668056	Avalles en Châtellerault (1)	Oyré Dangé (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	à définir
D2	A	11	13/12/25 - 20/12/25 10/01/26 - 14/02/26	54668058	Jaunay Marigny (1)	La Pallu (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	12	25/01/26	54668061	Beaumont St Cyr (3)	Jaunay Marigny (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	13	01/02/26 22/02/26	54668068	Avalles en Châtellerault (1)	Naintré (2)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	13	01/02/26 22/02/26	54668070	Jaunay Marigny (1)	Chasseneuil St Georges (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	13	01/02/26 22/02/26	54668066	St Julien L'Ars (1)	La Pallu (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	13	01/02/26 22/02/26	54668067	Oyré Dangé (1)	Poitiers 3 Cités (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	A	13	01/02/26 22/02/26	54668069	Thuré Besse (1)	Poitiers CEP (1)	Arrêté municipal	15/03/26
D2	A	13	01/02/26 22/02/26	54668071	UCSE (1)	Beaumont St Cyr (3)	Arrêté municipal	15/03/26
D2	A	14	08/03/26	54668088	Naintré (2)	Poitiers 3 Cités (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	9	29/11/25 10/01/26	54668174	St Benoit (1)	Chauvigny (3)	Coupe de France	à définir
D2	B	10	07/12/25 - 21/12/25 11/01/26 - 15/02/26	54668181	Fleuré (1)	Fontaine le Comte (2)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	10	07/12/25 15/02/26	54668183	Chauvigny (3)	St Maurice Gençay (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	10	06/12/25 - 10/01/26 14/02/26	54668182	Rouillé (1)	Smarves Iteuil (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	10	06/12/25 - 10/01/26 14/02/26	54668936	Vivonne (1)	Brion St Secondin (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	11	13/12/25 - 10/01/26	54668187	St Maurice Gençay (1)	Montmorillon (2)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	12	25/01/26	54668195	Chauvigny (3)	Brion St Secondin (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	12	25/01/26	54668197	Lusignan (1)	Fleuré (1)	Arrêté municipal	15/03/26
D2	B	12	24/01/26	54668941	Rouillé (1)	Vivonne (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	13	01/02/26 22/02/26	54668199	Fleuré (1)	Rouillé (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	13	01/02/26 22/02/26	54668200	Brion St Secondin (1)	Montmorillon (2)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	13	01/02/26 22/02/26	54668202	Smarves Iteuil (1)	St Benoit (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	13	01/02/26 22/02/26	54668201	St Maurice Gençay (1)	Lusignan (1)	Arrêté municipal	à définir
D2	B	13	01/02/26 22/02/26	54668943	Fontaine le Comte (2)	Buxerolles (3)	Arrêté municipal	à définir
D3	A	7	30/11/25 - 21/12/25 11/01/26 - 15/02/26	54668289	St Léger de Montbrillais (1)	Mirebeau (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	A	10	25/01/26 22/02/26	54668307	Coussay en Mirebeau (1)	Mirebeau (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	A	11	01/02/26 22/02/26	54668308	Mirebeau (1)	Poitiers 3 Cités (2)	Arrêté municipal	15/03/26
D3	A	11	01/02/26 22/02/26	54668309	Quinçay (1)	Neuville (3)	Arrêté municipal	15/03/26
D3	A	11	01/02/26 22/02/26	54668310	Avanton (1)	Poitiers Gibauderie (1)	Arrêté municipal	14/03/26
D3	A	11	01/02/26 22/02/26	54668312	St Léger de Montbrillais (1)	Coussay en Mirebeau (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	A	12	01/03/26	54668318	Mirebeau (1)	Poitiers Gibauderie (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	B	7	30/11/25 - 21/12/25 15/02/26	54668381	Leigné sur Usseau (1)	Cenon/Vouneuil (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	B	8	07/12/25 11/01/26	54668386	Cenon/Vouneuil (1)	Oyré Dangé (2)	Arrêté municipal	15/03/26
D3	B	9	14/12/25 11/01/26	54668391	Antran (2)	Ozon (2)	Arrêté municipal	05/04/26
D3	B	9	14/12/25	54668388	Oyré Dangé (2)	Leigné sur Usseau (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	B	10	25/01/26	54668395	Leigné sur Usseau (1)	Antran (2)	Arrêté municipal	15/03/26
D3	B	10	24/01/26	54668396	Oyré Dangé (2)	Biard (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	B	11	01/02/26 22/02/26	54668401	Antran (2)	Oyré Dangé (2)	Arrêté municipal	à définir
D3	B	11	01/02/26 22/02/26	54668398	Colombiers (1)	Ozon (2)	Arrêté municipal	15/03/26
D3	B	11	01/02/26 22/02/26	54668399	Naintré (3)	Cenon/Vouneuil (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	C	7	30/11/25 21/12/25	54668468	Valdivienne (2)	3 Vallées 86 (3)	Arrêté municipal	05/04/26
D3	C	8	07/12/25 11/01/26	54668477	Paizay le Sec (1)	Sèvres Anxaumont (1)	Arrêté municipal	15/03/26
D3	C	8	06/12/25 10/01/26	54668473	3 Vallées 86 (3)	Poitiers CEP (2)	Arrêté municipal	15/03/26
D3	C	9	13/12/25 15/02/26	54668482	3 Vallées 86 (3)	Sèvres Anxaumont (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	C	10	25/01/26 15/02/26	54668485	Paizay le Sec (1)	Valdivienne (2)	Arrêté municipal	à définir
D3	C	11	01/02/26 22/02/26	54668489	Mignaloux Beauvoir (2)	3 Vallées 86 (3)	Arrêté municipal	12/04/26
D3	C	11	01/02/26 22/02/26	54668491	Valdivienne (2)	Ligugé (3)	Arrêté municipal	15/03/26
D3	C	11	01/02/26 22/02/26	54668492	Leignes sur Fontaine (1)	Sèvres Anxaumont (1)	Arrêté municipal	à définir



SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes2	Motif	à jouer le
D3	D	7	30/11/25 11/01/26	54672795	Nouaillé (3)	St Saviol (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	D	8	07/12/25 15/02/26	54672801	Nouaillé (3)	Valence en Poitou OC (1)	Arrêté municipal	15/03/26
D3	D	8	07/12/25 - 11/01/26 15/02/26	54672799	Château Larcher (2)	Sommière St Romain (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	D	10	25/01/26	54672807	Château Larcher (2)	ACG Foot Sud 86 (1)	Arrêté municipal	15/03/26
D3	D	10	25/01/26	54672810	Fleuré (2)	Sommière St Romain (1)	Arrêté municipal	15/03/26
D3	D	11	01/02/26 22/02/26	54672812	St Benoit (2)	Château Larcher (2)	Arrêté municipal	05/04/26
D3	D	11	01/02/26 22/02/26	54672813	ACG Foot Sud 86 (1)	St Saviol (1)	Arrêté municipal	à définir
D3	D	11	01/02/26 22/02/26	54672815	Payroux Charroux Mauprevoir (1)	Fleuré (2)	Arrêté municipal	à définir
D3	D	11	01/02/26 22/02/26	54672816	Sommières St Romain (1)	Valence en Poitou OC (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	A	7	30/11/25 - 21/12/25 15/02/26	54668586	Sammarçolles (1)	Ouzilly (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	A	8	07/12/25 - 21/12/25 11/01/26 - 15/02/26	54123615	ASM (1)	Mirebeau (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	A	8	07/12/25 11/01/26	54668587	Vouillé (1)	Sammarçolles (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	A	10	25/01/26	54123623	ASM (1)	Ouzilly (1)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	A	10	25/01/26	54201860	Mirebeau (2)	St Léger de Montbrillais (2)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	A	10	25/01/26 15/02/26	54668590	Vouillé (1)	La Pallu (2)	Arrêté municipal	à définir
D4	A	10	24/01/26 14/02/26	54201859	Les Trois Moutiers (1)	Ceaux La Roche (1)	Arrêté municipal	04/04/26
D4	A	11	01/02/26 22/02/26	54123628	Ceaux La Roche (1)	ASM (1)	Arrêté municipal	15/03/26
D4	A	11	01/02/26 22/02/26	54123630	La Pallu (2)	Mirebeau (2)	Arrêté municipal	15/03/26
D4	A	11	01/02/26 22/02/26	54668592	Ouzilly (1)	Vouillé (1)	Arrêté municipal	15/03/26
D4	A	11	01/02/26 22/02/26	54668593	St Léger de Montbrillais (2)	Sammarçolles (1)	Arrêté municipal	15/03/26
D4	B	7	29/11/25 - 21/12/25 15/02/26	54668797	Cenon/Vouneuil (2)	St Rémy sur Creuse (1)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	B	8	07/12/25 11/01/26	54668802	St Rémy sur Creuse (1)	Coussay les Bois (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	B	8	07/12/25 14/02/26	54668806	Ingrandes (2)	Avalles en Châtelleraut (2)	Arrêté municipal	04/04/26
D4	B	10	25/01/26	54668816	Avalles en Châtelleraut (2)	Châtelleraut Réunionnais (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	B	11	01/02/26 22/02/26	54668819	Coussay Les Bois (1)	Ingrandes (2)	Arrêté municipal	15/03/26
D4	B	11	01/02/26 22/02/26	54668817	Châtelleraut Réunionnais (1)	Ozon (3)	Arrêté municipal	15/03/26
D4	B	11	01/02/26 22/02/26	54668818	St Rémy sur Creuse (1)	Châtelleraut Portugais (1)	Arrêté municipal	15/03/26
D4	B	11	01/02/26 22/02/26	54668820	Cenon/Vouneuil (2)	Migné Auxances (3)	Arrêté municipal	15/03/26
D4	B	11	01/02/26 22/02/26	54668821	Archigny (1)	Avalles en Châtelleraut (2)	Arrêté municipal	15/03/26
D4	B	12	01/03/26	54668831	Coussay les Bois (1)	Archigny (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	C	7	30/11/25 - 21/12/25 15/02/26	54668722	St Julien L'Ars (2)	Montmorillon (3)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	C	8	07/12/25 11/01/26	54668727	Vallée du Salleron (1)	St Julien L'Ars (2)	Arrêté municipal	à définir
D4	C	8	07/12/25 - 10/01/26 14/02/26	54791812	Chapelle Viviers (1)	Jouhet Pindray (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	C	10	25/01/26 15/03/26	54791816	St Julien L'Ars (2)	Jardres (1)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	C	11	01/02/26 22/02/26	54668736	Lavoux Liniers (1)	Chapelle Viviers (1)	Arrêté municipal	15/03/26
D4	C	11	01/02/26 22/02/26	54424199	Montmorillon (3)	Vallée du Salleron (1)	Arrêté municipal	15/03/26
D4	C	11	01/02/26 22/02/26	54668738	Nieul L'Espoir (3)	St Julien L'Ars (2)	Arrêté municipal	15/03/26
D4	C	11	01/02/26 22/02/26	54791817	Jardres (1)	Leignes sur Fontaine (2)	Arrêté municipal	15/03/26
D4	C	11	01/02/26 22/02/26	54791818	St Savin St Germain (2)	Jouhet Pindray (1)	Arrêté municipal	15/03/26
D4	D	8	07/12/25-21/12/25 15/02/26	54668895	Jaunay Marigny (2)	Viçq Sur Gartempe (2)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	D	9	14/12/25-11/01/26 15/02/26	54668900	Dissay (1)	Montamisé (2)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	D	9	13/12/25-10/01/26 21/02/26	54668898	Pouillé Tercé (1)	Jaunay Marigny (2)	Arrêté municipal	11/04/26
D4	D	11	01/02/26 22/02/26	54674395	Chasseneuil St Georges (3)	Jaunay Marigny (2)	Arrêté municipal	15/03/26
D4	D	11	01/02/26 22/02/26	54668909	Beaulieu/Gibauderie (1)	Poitiers ASAC (2)	Arrêté municipal	15/03/26
D4	D	11	01/02/26 22/02/26	54668910	Dissay (1)	Viçq Sur Gartempe (2)	Arrêté municipal	15/03/26
D4	D	11	01/02/26 22/02/26	54668911	Cissé (1)	Pouillé Tercé (1)	Arrêté municipal	14/03/26
D4	D	11	01/02/26 22/02/26	54674394	Beaumont St Cyr (4)	Montamisé (2)	Arrêté municipal	15/03/26
D4	D	12	01/03/26	54668920	Dissay (1)	Cissé (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	D	12	01/03/26	54674398	Beaumont St Cyr (4)	Poitiers ASAC (2)	Arrêté municipal	à définir



SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes2	Motif	à jouer le
D4	E	8	07/12/25 - 21/12/25 11/01/26 - 15/02/26	54687017	Sèvres Anxaumont (2)	Fontaine le Comte (3)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	E	8	06/12/25 - 21/12/25 15/02/26	54688966	Smarves Iteuil (2)	3 Vallées 86 (4)	Arrêté municipal	15/03/26
D4	E	9	13/12/25 11/01/26	54124116	Rouillé (2)	Smarves Iteuil (2)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	E	10	25/01/26	54688971	3 Vallées 86 (4)	Rouillé (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	E	10	24/01/26 22/02/26	54687021	Savigny L'Evescault (1)	Sèvres Anxaumont (2)	Arrêté municipal	14/03/26
D4	E	10	24/01/26 14/02/26	54687022	Vivonne (2)	Vernon/Fleuré (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	E	11	01/02/26 22/02/26	54688974	Vernon/Fleuré (1)	3 Vallées 86 (4)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	E	11	01/02/26 22/02/26	54687023	Sèvres Anxaumont (2)	Smarves Iteuil (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	E	11	01/02/26 22/02/26	54687024	Fontaine le Comte (3)	Vivonne (2)	Arrêté municipal	15/03/26
D4	E	11	01/02/26 22/02/26	54688975	Rouillé (2)	Boivre (1)	Arrêté municipal	15/03/26
D4	F	7	30/11/25 - 21/12/25 15/02/26	54669016	Brion St Secondin (2)	Chatain (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	F	8	07/12/25 - 11/01/26 15/02/26	54124200	Valence en Poitou FC (1)	Usson du Poitou Isle Jourdain (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	F	8	07/12/25 - 21/12/25 11/01/26 - 15/02/26	54124201	Bouresse/Queaux Moussac (1)	St Saviol (2)	Arrêté municipal	à définir
D4	F	8	07/12/25 11/01/26	54669019	Chatain (1)	Avalles Limouzine/Pressac (1)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	F	8	07/12/25 11/01/26	54669020	Brion St Secondin (2)	ACG Foot Sud 86 (2)	Arrêté municipal	05/04/26
D4	F	8	07/12/25 - 10/01/26 14/02/26	54669018	St Maurice Gençay (2)	Château Larcher (3)	Arrêté municipal	à définir
D4	F	10	25/01/26	54124213	Château Larcher (3)	Avalles Limouzine/Pressac (1)	Arrêté municipal	15/03/26
D4	F	10	25/01/26	54669026	Châtain (1)	Usson du Poitou Isle Jourdain (2)	Arrêté municipal	15/03/26
D4	F	10	25/01/26	54669027	Brion St Secondin (2)	St Saviol (2)	Arrêté municipal	15/03/26
D4	F	10	24/01/26	52669028	ACG Foot Sud 86 (2)	Bouresse/Queaux Moussac (1)	Arrêté municipal	14/03/26
D4	F	11	01/02/26 22/02/26	54669029	Bouresse/Queaux Moussac (1)	St Maurice Gençay (2)	Arrêté municipal	à définir
D4	F	11	01/02/26 22/02/26	54669032	Château Larcher (3)	ACG Foot Sud 86 (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D4	F	11	01/02/26 22/02/26	54669030	Valence en Poitou FC (1)	Chatain (1)	Arrêté municipal	à définir
D4	F	11	01/02/26 22/02/26	54669031	Usson du Poitou Isle Jourdain (2)	Brion St Secondin (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	A	9	14/12/25-11/01/26 15/03/26	54669084	Sammarçolles (2)	Moncontour (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	A	10	25/01/26	54669085	Champigny (1)	Sammarçolles (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	A	11	01/02/26 22/02/26	54464672	Vendelogne (1)	Champigny (1)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	A	11	01/02/26 22/02/26	54669089	Sammarçolles (2)	St Christophe (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	A	11	01/02/26 22/02/26	54669091	Mouterre Silly (1)	Beuxes (1)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	A	11	01/02/26 22/02/26	54669092	Les Trois Moutiers/Nord Vienne (2)	Moncontour (1)	Arrêté municipal	14/03/26
D5	B	8	07/12/25 - 21/12/25 11/01/26	54159218	Antran (3)	St Christophe (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	B	10	25/01/26 15/02/26	54159226	Orches (1)	Champigny (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	B	11	01/02/26 22/02/26	54159228	Antran (3)	Thuré Besse (2)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	B	11	01/02/26 22/02/26	54159230	Champigny (2)	Naintré (4)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	B	13	01/03/26	54416818	Moncontour/Coussay (2)	Orches (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	C	6	23/11/25 - 21/12/25 18/01/26	54669144	Oyré Dangé (3)	St Rémy sur Creuse (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	C	8	07/12/25 11/01/26	54669153	Oyré Dangé (3)	Buxeil (1)	Arrêté municipal	19/04/26
D5	C	8	07/12/25 11/01/26	54669154	Coussay Les Bois (2)	St Rémy sur Creuse (2)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	C	10	25/01/26	54669161	Oyré Dangé (3)	Ingrandes (3)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	C	10	25/01/26	54669163	Buxeil (1)	Bonneuil Matours (1)	Terrain Impraticable	15/03/26
D5	C	11	01/02/26 22/02/26	54669165	Vicq sur Gartempe (3)	Pleumartin La Roche Posay (1)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	C	11	01/02/26 22/02/26	54669166	Avalles en Châtelleraut (3)	Oyré Dangé (3)	Arrêté municipal	03/05/26
D5	C	11	01/02/26 22/02/26	54669167	Coussay Les Bois (2)	Ingrandes (3)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	C	11	01/02/26 22/02/26	54669169	Bonneuil Matours (1)	St Rémy Sur Creuse (2)	Arrêté municipal	18/04/26
D5	D	9	14/12/25-11/01/26 15/02/26	54669248	Dissay (2)	Bonneuil Matours (2)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	D	10	25/01/26 15/02/26	54669254	Lavoux Liniers (2)	La Pallu (3)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	D	11	01/02/26 22/02/26	54669255	La Pallu (3)	Bonneuil Matours (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	D	11	01/02/26 22/02/26	54669257	Sèvres Anxaumont (3)	Avanton (2)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	D	11	01/02/26 22/02/26	54669258	Dissay (2)	Montanisé (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	D	11	01/02/26 22/02/26	54689701	Villeneuve (1)	Châtelleraut Portugais (3)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	D	12	01/03/26	54669268	Dissay (2)	Lavoux Liniers (2)	Arrêté municipal	à définir



SAISON 2025 - 2026 : MA TCHS de CHAMPIONNA T MA SCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes2	Motif	à jouer le
D5	E	9	14/12/25 - 11/01/26 15/02/26	54669338	Jaunay Marigny (3)	Dissay (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	E	10	25/01/26 22/02/26	54669342	Vouillé Latillé (2)	Jaunay Marigny (3)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	E	10	25/01/26 22/02/26	54669344	Boivre (2)	Montarnisé (4)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	E	10	25/01/26 22/02/26	54669340	Dissay (3)	Quinçay (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	E	11	01/02/26 22/02/26	54669345	Montarnisé (4)	Dissay (3)	Arrêté municipal	19/04/26
D5	E	11	01/02/26 22/02/26	54669346	Quinçay (2)	Poitiers Baroc (1)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	E	11	01/02/26 22/02/26	54669348	Jaunay Marigny (3)	Vendelogne (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	E	11	01/02/26 22/02/26	54669349	Fontaine le Comte (4)	Boivre (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	E	12	01/03/26	54669356	Dissay (3)	Poitiers Baroc (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	F	6	23/11/25 - 21/12/25 01/02/26	54695955	Nouaillé (4)	Croutelle/Fontaine (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	F	7	30/11/25 11/01/26	54695961	St Julien L'Ars/Savigny (3)	Nouaillé (4)	Arrêté municipal	à définir
D5	F	7	30/11/25 - 21/12/25 15/02/26	54695958	Aslonnes/St Maurice Gençay (2)	Dienné (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	F	8	07/12/25 15/02/26	54695962	3 Vallées 86 (5)	Nouaillé (4)	Arrêté municipal	05/04/26
D5	F	8	07/12/25 11/01/26	54695963	Dienné (1)	Croutelle/Fontaine (1)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	F	8	07/12/25 11/01/26	54695964	Valdivienne (3)	Aslonnes/St Maurice Gençay (2)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	F	9	14/12/25	54695971	3 Vallées 86 (5)	St Julien/Savigny (3)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	F	10	25/01/26 15/03/26	54695973	Smarves Iteuil (3)	Nouaillé (4)	Terrain impraticable	à définir
D5	F	10	25/01/26	54695976	St Julien L'Ars/Savigny (3)	Dienné (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	F	10	25/01/26 05/04/26	54695972	Valdivienne (3)	3 Vallées 86 (5)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	F	11	01/02/26 22/02/26	54179695	3 Vallées 86 (5)	Smarves Iteuil (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	F	11	01/02/26 22/02/26	54669637	Aslonnes/St Maurice Gençay (2)	St Julien L'Ars (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	G	8	07/12/25 - 11/01/26 15/02/26	54669447	Montmorillon (4)	Nalliers/St Savin (1)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	G	10	25/01/26 15/02/26	54125919	Bouresse/Queaux Moussac (2)	Sillars (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	G	10	25/01/26 22/02/26	54465603	Nalliers/St Savin (1)	Haims (1)	Arrêté municipal	à définir
D5	G	10	25/01/26 15/02/26	54669450	Lussacoise (1)	Vallée du Salleron (2)	Arrêté municipal	à définir
D5	G	11	01/02/26 22/02/26	54465604	Haims (1)	Adriers (1)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	G	11	01/02/26 22/02/26	54125924	Chapelle Viviers (2)	Bouresse/Queaux Moussac (2)	Arrêté municipal	14/03/26
D5	G	11	01/02/26 22/02/26	54200904	Sillars (1)	Nalliers/St Savin (1)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	G	11	01/02/26 22/02/26	54669452	Saulgé (1)	Lussacoise (1)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	G	11	01/02/26 22/02/26	54669453	Vallée du Salleron (2)	Montmorillon (4)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	H	8	07/12/25 11/01/26	54696052	Coulombiers (1)	Vivonne (3)	Arrêté municipal	à définir
D5	H	8	07/12/25 - 21/12/25 11/01/26 - 15/02/26	54696055	Savigne/Blanzay (1)	Vouneuil Béruges (3)	Arrêté municipal	19/04/26
D5	H	10	25/01/26	54696066	Valence en Poitou OC (3)	St Benoît (3)	Terrain Impraticable	15/03/26
D5	H	10	25/01/26	54696063	Savigné/Blanzay (1)	Vivonne (3)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	H	10	25/01/26	54696064	Rouillé (3)	Smarves Iteuil (4)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	H	11	01/02/26 22/02/26	54696068	Coulombiers (1)	Savigne/Blanzay (1)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	H	11	01/02/26 22/02/26	54696069	Vivonne (3)	Rouillé (3)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	H	11	01/02/26 22/02/26	54696070	Smarves Iteuil (4)	Vouneuil Béruges (3)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	I	9	14/12/25 - 11/01/26 15/02/26	54697429	Adriers (2)	Payroux Charroux Mauprévoir (2)	Arrêté municipal	18/04/26
D5	I	10	25/01/26	54697434	Lusignan (2)	Payroux Charroux Mauprévoir (2)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	I	10	25/01/26 15/02/26	54697433	Sommières St Romain (2)	Valence en Poitou OC (2)	Arrêté municipal	05/04/26
D5	I	10	25/01/26	54697436	Availles en Limouze (2)	Adriers (2)	Arrêté municipal	15/03/26
D5	I	11	01/02/26 22/02/26	54697439	Valence en Poitou OC (2)	Payroux Charroux Mauprévoir (2)	Arrêté municipal	12/04/26
D5	I	11	01/02/26 22/02/26	54697438	Brion St Secondin (3)	Sommières St Romain (2)	Arrêté municipal	à définir



SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de COUPE ou CHALLENGE MASCULIN REMIS							
Coupe ou Challenge	Tour	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à rejouer le
Coupe Tassin	1	21/02/26	55273668	Nieul L'Espoir (1) / Naintré (1)		Arrêté municipal	à définir
Challenge Renaudie	3	18/01/26 08/02/26	55273657	Sommières St Romain (2) / Nouaillé (4)		Arrêté municipal	15/03/26
Challenge Renaudie	3	18/01/26 22/02/26	55273654	Vendelogne (2) / Sammarçolles (2)		Dossier en cours sur le match précédent	15/03/26

SAISON 2025 - 2026 : MATCHS de CHAMPIONNAT A REJOUER							
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		à rejouer le
D4	F	6	23/11/25 - 21/12/25 18/01/26	54124192	Valence en Poitou FC (1) / Château Larcher (3)		05/04/26
D5	H	8	07/12/25 - 21/12/25 18/01/26 - 15/02/26	54696056	Rouillé (3) / Valence en Poitou OC (3)		19/04/26

Prochaines dates de rattrapage :

- 15 mars sauf pour les équipes qualifiées en Coupe Louis David
- 5 avril sauf pour les équipes qualifiées en Coupe Louis David et en Coupe Joliet Rousseau
- 12 avril sauf pour les équipes qualifiées en Coupe Joliet Rousseau et en Challenge Marce Renaudie et les équipes de D1
- 19 avril pour les équipes de D3 à D5 sauf celles encore qualifiée en Challenge Marcel Renaudie
- 17 mai sauf pour les équipes de D1
- Vendredi 1^{er} mai (jour férié)
- Vendredi 8 mai (jour férié)
- Jeudi 14 mai (jour férié)

DÉPARTEMENTAL 1

Match n° 54667942 : Poitiers Stade (3) – Beaumont St Cyr (2) du 01/03/26

Réserve

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux PV n°23 (04/03/2026), qui enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir 3 à 1 en faveur de Poitiers Stade (3)).

DÉPARTEMENTAL 5

Information Poule G : Compte tenu de l'homologation de l'éclairage de Sillars, les matchs à domicile de l'équipe de Sillars repassent au samedi soir 19h à partir du week-end du 14/03/26 comme le prévoit leur desiderata de début de saison.

Match n° 54159234 : Antran (3) – Cernay St Genest L'Envigne (2) en poule B du 01/03/26

Réserve

La commission homologue la décision de la commission Litiges et Contentieux PV n°23 (04/03/2026), qui enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir 2 à 1 en faveur de Antran (3).

FORFAIT

Match n°54669182 : Bonneuil Matours (1) – Availles en Châtelleraut (3) en poule C du 08/03/26

1^{er} forfait de l'équipe d'Availles en Châtelleraut (3) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club d'Availles en Châtelleraut

Match n°54669271 : Montamisé (3) – La Pallu (3) en poule D du 08/03/26

3^{ème} forfait de l'équipe de La Pallu (3) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de La Pallu

Match n°54669360 : Vouillé Latillé (2) – Dissay (3) en poule E du 08/03/26

2^{ème} forfait de l'équipe de Dissay (3) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de Dissay

Match n°54695977 : Dienne (1) – Valdivienne (3) en poule F du 08/03/26

4^{ème} forfait de l'équipe de Valdivienne (3) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de Valdivienne

**Match n°54695996 : St Julien L'Ars (3) – Smarves Iteuil (3) en poule F du 08/03/26**1^{er} forfait de l'équipe de St Julien L'Ars (3) (sans déplacement de l'équipe de Smarves Iteuil (3))

Amende de 35€ au club de St Julien L'Ars

Match n°54465611 : Sillars (1) - Saulgé (1) en poule G du 08/03/262^{ème} forfait de l'équipe de Saulgé1 (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de Saulgé

Match n°54696084 : Biard (2) – Coulombiers (1) en poule H du 08/03/262^{ème} forfait de l'équipe de Biard (2) (sans déplacement de l'équipe de Coulombiers (1))

Amende de 35€ au club de Biard

Match n°54696085 : Smarves Iteuil (4) – Vivonne (3) en poule H du 08/03/262^{ème} forfait de l'équipe de Vivonne (3) (sans déplacement)

Amende de 35€ au club de Vivonne

COUPE LOUIS DAVID**COUPE LOUIS DAVID : 5^{ème} tour le 15/03/26**

N°	à domicile	div.	à l'extérieur	div.2
1	3 Vallées 86 2	D1	Smarves Iteuil 1	D2B
2	Antran 1	D1	Oyré Dangé 1	D2A
3	Chasseneuil St Georges 1	D1	Neuville 2	D1
4	Châtelleraut Portugais 1	D1	Buxerolles 3	D2B
5	Chauvigny 3	D2B	Valdivienne 1	D1
6	Coussay 1	D3A	Availles En Chatelleraut 1	D2A
7	Fontaine Le Comte 2	D2B	St Saviol 1	D3D
8	La Pallu 1	D2A	Poitiers Stade 3	D1
9	Montamisé 1	D1	Jaunay Marigny 1	D2A
10	Montmorillon 2	D2B	3 Cités Poitiers 1	D2A
11	Naintré 2	D2A	Vicq S/Gartempe 1	D1
12	Nouaillé 2	D1	Brion St Secondin 1	D2B
13	Rouillé 1	D2B	St Julien L'Ars 1	D2A
14	Vivonne 1	D2B	Ligugé 2	D1

Organisation du 5^{ème} tour de la Coupe Louis David 28 équipes soit 14 matchs

20 équipes qualifiées du tour 4

2 équipes de D2 éliminées du tour 4 de CNA

6 équipes premières de D1

**TRANSMISSION TARDIVE FMI OU
FEUILLES DE MATCH MANQUANTES****Amende de 28€**Match n°54672827 : Nouaillé (3) – Château Larcher (2) en D3 poule D du 08/03/26Match n°54668833 : Migné Auxances (3) – Châtelleraut Réunionnais (1) en D4 poule D du 08/03/26**Prochaine réunion : Mercredi 18 mars 2026****Le président, M. Jean-Louis OLIVIER****Le Secrétaire, Christian DELCEL**



COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du mardi 10 mars 2026

Procès-verbal n°19

Président de séance : M. Philippe BARRITAUT
 Présents : Mmes Patricia PATRAULT et Mme Sylvie TESSERAU
 MM. Christian SAVIGNY et Frédéric TURBEAU
 Excusé : M. Christian DUVERGER

Le PV n° 18 du 03 mars 2026 est adopté sans modification

DATES A RETENIR

Samedi 28 mars 2026 : Finale départementale Festival Foot U13 Pitch à Ingrandes

Samedi 23 mai 2026 : Finale des Challenges U18, U15, Consolante U18, Consolante U15 et Challenge Dansac U13 à Neuville

Samedi 30 mai 2026 : Journée Nationale des Débutants à St Georges les Baillargeaux

Saison 2025-2026: MATCHS DE CHAMPIONNAT DE JEUNES REMIS							
Cat.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U18/U17	A	1	24/01/26	55406323	Gj VVM Chauvigny (4) / Gj Dissay Beaumont (2)	Arrêté municipal	à définir
U17/U16	D1	1	24/01/26	55406411	Valence en Poitou OC/Vivonne (1) / Mirebeau (1)	Arrêté municipal	28/03/26
U17/U16	D1	1	24/01/26	55406410	Gj Dissay Beaumont (1) / Gj Val de Vonne (1)	Arrêté municipal	28/03/26
U17/U16	D1	2	28/02/26	55406413	Mirebeau (1) / Montmorillon (2)	Arrêté municipal	à définir
U17/U16 D2	A	1	24/01/26	55406440	GJ Sud Haut Poitou (1) / St Benoit/Ligugé (2)	Arrêté municipal	28/03/26
U17/U16 D2	B	1	24/01/26	55406467	Gj Montasévre (1) / St Benoit/Ligugé (1)	Arrêté municipal	28/03/26
U15	D1	1	24/01/26	55405395	Gj Dissay Beaumont (2) / Poitiers CEP (1)	Arrêté municipal	28/03/26
U15 D2	A	1	24/01/26	55406549	Availlès/Bonneuil/Cenon/Vouneuil (2) / Jaunay Marigny (1)	Arrêté municipal	28/03/26
U15 D2	A	1	24/01/26	55406552	Gj Avenir 86 (2) / Naintré (1)	Arrêté municipal	28/03/26
U15 D2	B	1	24/01/26	55406634	Mirebeau (1) / Gj CSP (1)	Arrêté municipal	28/03/26
U15 D2	B	1	24/01/26	55406636	Gj Avenir 86 (1) / Gj Antoigné Ingrandes (1)	Arrêté municipal	28/03/26
U15 D2	B	2	28/02/26	55406638	Gj CSP (1) / Gj Cap Haut Poitou (1)	Arrêté municipal	à définir
U15 D2	C	1	24/01/26	55406663	Nieul Mignaloux (1) / Gj Montasévres (1)	Arrêté municipal	28/03/26
U15 D2	C	1	24/01/26	55406664	Gj Foot Sud 86 (1) / Poitiers ASAC (2)	Arrêté municipal	28/03/26
U15 D2	C	1	24/01/26	55406665	Gj Val de Vonne (2) / Migné Auxances (2)	Arrêté municipal	28/03/26
U15 D2	D	1	24/01/26	55406692	Gj 3 Vallées 86 (1) / Gj VVM Chauvigny (3)	Arrêté municipal	28/03/26
U13D1	A	1	24/01/26	55406803	Gj Dissay Beaumont (1) / Poitiers Stade (2)	Arrêté municipal	25/03/26
U13D1	B	1	24/01/26	55406830	Gj Val de Vonne (1) / Gj Espoir Sud Poitiers (3)	Arrêté municipal	18/04/26
U13D2	A	2	28/02/26	55406852	Gj Dissay Beaumont (2) / Neuville (3)	Arrêté municipal	28/03/26
U13D2	A	2	28/02/26	55406853	Mirebeau (1) / Châtelleraut Portugais (1)	Arrêté municipal	04/04/26
U13D3	A	1	24/01/26	55406989	GJ CSP (1) / Chasseneuil St Georges (1)	Arrêté municipal	18/04/26
U13D3	C	1	24/01/26	55408731	Gj 3 Vallées 86 (2) / Montmorillon (3)	Arrêté municipal	28/03/26
U13D3	D	1	24/01/26	55407104	Valdivienne (1) / Gj VVM Chauvigny (4)	Arrêté municipal	28/03/26

*Date limite pour jouer les matchs. Il est possible d'avancer les rencontres après accord entre les clubs



SAISON 2025 - 2026 : MATCHS DE CHALLENGE JEUNES REMIS								
Challenge	Poule	T	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes	Motif	à jouer le
U18	/	1/8	13/12/25	55226505	Jaunay Marigny (1)	Gj Val de Clouère (1)	Report du championnat	28/03/26
U18	/	1/8	13/12/25	55226507	Gj VVM Chauvigny (4)	Buxerolles (2)	Report du championnat	28/03/26
U18	/	1/8	13/12/25	55226508	Châtelleraut Portugais (1)	Gj Avenir 86 (1)	Report du championnat	28/03/26
ConsU18	/	1/8	13/12/25	55245826	Gj Montasèvres (1)	Gj Cap Haut Poitou (1)	Report du championnat	04/04/26
ConsU18	/	1/8	13/12/25	55245825	Gj Foot Sud 86 (1)	Naintré (1)	Report du championnat	28/03/26
ConsU18	/	1/8	13/12/25	55245830	Gj Antoiné Ingrandes (1)	Gj 3 vallées 86 (1)	Report du championnat	04/04/26
U15	/	1/8	13/12/25	55226510	Gj Sud Haut Poitou (1)	Mirebeau (1)	Report du championnat	04/04/26
U15	/	1/8	13/12/25	55226512	Gj Foot Sud 86 (1)	Gj Dissay Beaumont (2)	Report du championnat	04/04/26
ConsU15	/	1/8	13/12/25	55245842	Vivonne/Biard (1)	Gj Cap Haut Poitou (1)	Report du championnat	28/03/26

*Date limite pour jouer les matchs. Il est possible d'avancer les rencontres après accord entre les clubs

SAISON 2025 - 2026 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES A REJOUER								
Cat.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Équipes	Motif	à jouer le
U15 D1	/	2	28/02/26	55405399	Neuville (2)	Vouneuil Béruges (1)	Décision litiges et contentieux PV n°23	28/03/26

Compte-tenu des nombreux arrêtés municipaux, de l'état des terrains et du calendrier très chargé, la Commission :

- Décide de reprogrammer les rencontres non-jouées du 25 février au 28 mars de préférence et au 18 avril pour les équipes U13 encore qualifiées en Festival Foot U13 Pitch ou en Challenge Dansac

- Informe les clubs que, selon la situation des équipes encore engagées, les ¼ de challenge et consolante U15 et U18 pourront avoir lieu les 28 mars, 4 avril ou 11 avril

- Décide de décaler les ½ finales au 18 avril

La commission rappelle qu'il est toujours possible, à l'initiative des clubs, d'avancer une rencontre en semaine et après accord écrit.

ACCESSION FIN DE SAISON

Accessions en fin de saison :

- Le 1^{er} de la poule de D1 U17/U16 si éligible à la montée en U18R2
- Le 1^{er} de la poule de D1 U15 si éligible à la montée en U16 R2
- En U13, 1 seule montée sur les 2 poules de U13 D1.
 - 1) Si les 1ers de chaque poule de D1 sont éligibles à la montée en U14 R2 la Commission organisera une opposition entre ces 2 clubs (date à définir)
 - 2) Si un seul club sur les 2 est éligible alors celui-ci accèdera directement en U14R2

U18/U17

FORFAIT

Match n°55406344 : Poitiers CEP (1) – Montmorillon (3) en poule B du 07/03/26

2^{ème} forfait de l'équipe de Montmorillon (3) (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de Montmorillon

CHALLENGE U18/U17

Match n° 55226503 : GJ Montasèvres (2) – Neuville (2) du 31/01/26 remis le 21/02/26

Evocation

La Commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux (PV n°23 du 04/03/26) qui donne match perdu par pénalité (3-0) à l'équipe de Neuville (2) pour en donner le gain à l'équipe de GJ Montasèvres (2) (3-0).

L'équipe de **GJ Montasèvres (2)** est qualifiée pour la suite de la compétition.

**CONSOLANTE U18****Match n° 55245828 : Poitiers ASAC (1) – Montmorillon (3) du 31/01/26 remis le 21/02/26****Evocation**

La Commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux (PV n°23 du 04/03/26) qui donne match perdu par pénalité (3-0) à l'équipe de Montmorillon (3) pour en donner le gain à l'équipe de Poitiers ASAC (1) (3-0).

L'équipe de **Poitiers ASAC (1)** est qualifiée pour la suite de la compétition.

U17/U16**FORFAIT****Match n°55406446 : St Benoit/Ligugé (2) – GJ Avenir 86 (2) D2 poule A du 07/03/26**

1^{er} forfait de l'équipe de **GJ Avenir 86 (2)** (sans déplacement)

Amende de 13€ au **GJ Avenir 86**

CHALLENGE U15**Match n° 55226514 : Montmorillon/GJ 3 Vallées 86 (2) – Nieuil l'Espoir/Mignaloux Beauvoir (1) du 31/01/26 remis le 21/02/26****Réserve**

La Commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux (PV n°23 du 04/03/26) qui donne match perdu par pénalité (3-0) à l'équipe de Montmorillon/ GJ 3 Vallées 86 (2) pour en donner le gain à l'équipe de Nieuil l'Espoir/Mignaloux Beauvoir (1) (3-0).

L'équipe de **Nieuil l'Espoir/Mignaloux Beauvoir (1)** est qualifiée pour la suite de la compétition.

U13**FORFAIT****Match n° 55407026 : Châtelleraut Portugais (2) – GJ Avenir 86 (2) en D3 poule B du 07/03/26**

1^{er} forfait de l'équipe de **GJ Avenir 86 (2)** (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de **GJ Avenir 86**

Match n°55407096 : Montmorillon (3) – Poitiers Gibauderie/Beaulieu (1) en D3 poule C du 07/03/26

1^{er} forfait de l'équipe de **Poitiers Gibauderie/Beaulieu (1)** (sans déplacement)

Amende de 13€ au club de **Poitiers Gibauderie**

Match n°55407171 : Biard (1) – GJ Foot Sud 86 (2) en D3 poule E du 07/03/26

1^{er} forfait de l'équipe de **Gj Foot Sud 86 (2)** (sans déplacement)

Amende de 13€ au **Gj Foot Sud 86**

Match n°55407198 : Poitiers Stade (4) – GJ Sud Haut Poitou (3) en D3 poule F du 07/03/26

1^{er} forfait de l'équipe de **Poitiers Stade (4)** (sans déplacement de l'équipe du Gj Sud Haut Poitou (3))

Amende de 13€ au club de **Poitiers Stade**



FESTIVAL FOOT U13

Pour la compétition féminine, le GJ Sud Haut Poitou Féminine s'étant retiré le club de Lusignan a été repêché. La visio clubs a eu lieu le mardi 10 mars et les dossiers clubs ont été envoyés aux clubs par mail.

Tirage des Finales Festival Foot U13 Pitch - 28 mars 2026

Arrivée 8h30 FEMININES

match

10:45	Terrain Bleu	Lusignan - Stade Poitevin
10:45	Terrain Jaune	Poitiers 3 Cités - La Chapelle Bâton

10:45	Terrain Rouge	Nieuil l'Espoir - GJ VVM Chauvigny
10:45	Terrain Vert	Buxerolles/Vouneuil - Neuville

Arrivée 8H45 GARCONS - 1ère vague

match

11:10	Terrain bleu	Buxerolles - GJ Dissay Beaumont
11:10	Terrain jaune	Stade Poitevin - GJ Montasèvres

11:10	Terrain rouge	Montmorillon - GJ VVM Chauvigny
11:10	Terrain Vert	Châtelleraut SO - Mirebeau

Arrivée 9H00 GARCONS - 2ème vague

match

11:35	Terrain Bleu	GJ Antoigné Ingrandes - Neuville
11:35	Terrain jaune	GJ Val de Vonne - Migné Auxances

11:35	Terrain Rouge	Chasseneuil St Georges - Poitiers 3 Cités
11:35	Terrain vert	GJ Foot Sud 86 - GJ Espoir Sud Poitiers

	clubs qualifiés
	Equipe
X	1 Stade Poitevin 1
X	2 GJ Montasèvres 1
X	3 Montmorillon 1
	4 Chasseneuil St Georges 1
X	5 GJ Espoir Sud Poitiers 1
X	6 GJ Foot Sud 86 1
	7 Châtelleraut SO 1
	8 Poitiers 3 Cités 1
X	9 Neuville 1
X	10 GJ VVM Chauvigny 1
X	11 GJ Antoigné Ingrandes 1
X	12 Mirebeau 1
X	13 GJ Dissay Beaumont 1
	14 Migné Auxances 1
	15 Buxerolles 1
X	16 GJ Val de Vonne 1

	clubs qualifiés
	Equipe
X	1 GJ VVM Chauvigny 1
X	2 Lusignan1
X	3 La Chapelle Bâton
X	4 Stade Poitevin 1
	5 3 Cités Poitiers 1
X	6 Neuville 1
	7 Nieuil l'Espoir 1
	8 Buxerolles/Vouneuil Béruges 1

X Clubs Garçons présents à la visio
X Clubs Filles présents à la visio

PLATEAUX U11 / PHASE 3

FORFAIT

Amende de 13€

Plateaux du 07/03/26

Poule B site 2 à Ozon

1^{er} forfait de Poitiers 3 Cités (1)

Poule F site 2 à Rouillé (GJ Val de Vonne)

1^{er} forfait de GJ Montasèvres (1)

Poule L site 2 à Vouneuil sous Biard

2^{ème} forfait de Poitiers ASAC (3)

Poule N site 2 à Charroux (GJ Foot Sud 86)

1^{er} forfait de Valence en Poitou OC (1)



PLATEAUX U7/U9 / PHASE 2

Feuilles de plateaux manquantes

Les calendriers sont disponibles dans l'onglet Foot Animation Loisir sur Footclubs et sur le site internet.

La Commission demande d'utiliser les documents officiels transmis sur le site du District, rubrique « Documents », « documents généraux », « compétitions et calendriers », « jeunes ».

Les feuilles de plateaux et de licences doivent être remplies correctement et lisiblement et sont à adresser au District impérativement par l'onglet Foot Animation Loisirs (FAL) au plus tard le lundi après la tenue des rencontres sous peine d'amende

Rappel : Les feuilles de Bilan sont souvent incomplètes. Le nombre de licenciés de chaque club n'est pas toujours notifié.

Plateau U7/U9 du 28/02/2026

Secteur 7 : plateau à Civray

La Commission demande au club **de GJ Foot Sud 86** les documents suivants à recevoir pour le **17/03/2026**

La feuille de licences du GJ Val de Clouère

Plateau U7/U9 du 07/03/2026

Secteur 1 : plateau à Loudun

La Commission demande au club **de Loudun** les documents suivants à recevoir pour le **17/03/2026**

- La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

Secteur 4 : plateau à Avanton

La Commission demande au **GJ Cap Haut Poitou** les documents suivants à recevoir pour le **17/03/2026**

- La feuille de licences des joueurs U6-U7 présents sur le plateau

Secteur 5 : plateau à Biard

La Commission demande au club **de Biard** les documents suivants à recevoir pour le **17/03/2026**

- La feuille de licences U6-U7 des joueurs de **Poitiers CEP** présents sur le plateau
- La feuille de licences U6-U7 des joueurs de **St Benoit** présents sur le plateau
- La feuille de licences U8-U9 des joueurs de **Migné Auxances** présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau U6-U7

Secteur 7 : plateau à Brion

La Commission demande au **GJ Val de Clouère** les documents suivants à recevoir pour le **17/03/2026**

- La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau

Secteur 8 : plateau à Valdivienne

La Commission demande au club **de Valdivienne** les documents suivants à recevoir pour le **17/03/2026**

- La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

Secteur 8 : plateau à Adriers

La Commission demande au club **de Usson l'Isle Jourdain** les documents suivants à recevoir pour le **17/03/2026**

- La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

Documents manquants à envoyer au plus tard le 17/03/26 sous peine d'amende reconductible jusqu'à réception des documents.



TRANSMISSION TARDIVE FMI OU FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

PLATEAUX U11 / PHASE 3

Amende de 15€

U11 - Plateaux du 29/11/2025

Poule J : à Poitiers CEP

La Commission demande au club de Buxerolles les documents suivants avant le 17/03/2026

- La feuille de licences des joueurs de **Buxerolles (3)** présents au plateau

Poule L : à Adriers

La Commission demande au club d'Adriers les documents suivants avant le 17/03/2026

- Les feuilles de licences des joueurs de tous les clubs **présents** au plateau
- La feuille de résultats du plateau

U11 - Plateaux du 06/12/2025 reportés au 13/12/2025

Poule G : à St Benoit

La Commission demande au club de St Benoit les documents suivants avant le 17/03/2026

- La feuille de résultats du plateau

U11 - Plateaux du 28/02/2026

Poule E site 1 à Migné Auxances

La commission demande au club de Migné Auxances les documents suivants avant le 17/03/26

- La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

Poule I site 1 à Naintré

La commission demande au club de Naintré les documents suivants avant le 17/03/26

- La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

Poule M site 1 à Valdivienne

La commission demande au club de Saulgé les documents suivants avant le 17/03/26

- La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau

U11 - Plateaux du 07/03/2026

Poule F site 1 à Smarves Iteuil

La commission demande au club de Buxerolles les documents suivants avant le 17/03/26

- Les feuille de licences des joueurs présents sur le plateau

Poule G site 1 à Montmorillon

La commission demande au GJ VVM Chauvigny les documents suivants avant le 17/03/26

- La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau

Poule H site 1 à Leigné sur Usseau

La commission demande au club de GJ Avenir 86 les documents suivants avant le 17/03/26

- La feuille de résultats du plateau

Poule I site 1 à Châtelleraut Portugais

La commission demande au club de Châtelleraut Portugais les documents suivants avant le 17/03/26

- La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau
- La feuille de résultats du plateau

Poule J site 1 à Thuré Besse

La commission demande au club de Thuré Besse les documents suivants avant le 17/03/26

- La feuille de résultats du plateau

La commission demande au club d'Availles. Bonneuil. Canon. Vouneuil les documents suivants avant le 17/03/26

- La feuille de licences des joueurs présents sur le plateau



FMI manquantes

Amende de 15€

Journée du 28/02/2026

Match n° 55408655 : GJ Avenir 86 (1) – Migné Auxances (1) en U13 D2 poule A

Match n° 55407023 : GJ Avenir 86 (2) – Buxerolles (3) en U13 D3 poule B

Journée du 07/03/2026

Match n°55406838 : St Benoit / Ligugé (1) – GJ Val de Vonne (1) en U13 D1 poule B

Match n°55408658 : Châtelleraut Portugais (1) – GJ Avenir 86 (1) en U13 D2 poule A

Match n°55406939 : Migné Auxances (2) – Poitiers ASAC (1) en U13 D2 poule B

Match n°55406970 : Ozon (3) – Buxerolles (2) en U13 D2 poule C

Match n°55407169 : Gj Espoir Sud Poitiers (5) – GJ Val de Clouère (1) en U13 D3 poule E

Match n° 55406783 : Valdivienne (1) – Montmorillon GJ / 3 Vallées 86 (2) en U15 D2 poule E

La FMI est obligatoire.

En cas de dysfonctionnement, le rapport FMI et la feuille de match papier doivent être transmis par mail uniquement au District le lundi impérativement sous peine d'amende.

Toute transmission tardive de la FMI ou feuille de match papier sera amendée et ce jusqu'à réception.

Prochaine réunion : sur convocation
Le Président, Philippe BARRITAUULT

La Secrétaire, Patricia PATRAULT



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 11 mars 2026
Procès-verbal n° 24

Présents : Mme Maryse MOREAU
MM. Jacky CHAUVIN, Cyrille DENIS et François PAIREMAURE.

Approbation du PV n° 23 (par voie électronique) du mercredi 04 mars 2026 sans modification.

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

ACG Foot Sud 86	GJ Dissay Beaumont	Ouzilly
Antran	GJ Espoir Sud Poitiers	Ozon
Avanton	GJ Foot Sud 86	Payroux Charroux Mauprévoir
Beaumont St Cyr	GJ Val de Vonne	Poitiers 3 cités
Biard	GJ VVM Chauvigny	Poitiers Asac
Blanzay	Ingrandes	Poitiers Beaulieu FC
Boivre	Jardres	Poitiers Cep
Bouresse / Queaux Moussac	La Pallu	Savigny l'Evescault
Brion St Secondin	Lavoux – Liniers	Sèvres Anxaumont
Cernay St Genest L'Envigne	Leignes sur Fontaine	Smarves Iteuil
Chatain	Les Trois Moutiers	St Benoît
Château Larcher	Ligugé	St Julien l'Ars
Châtellerault Portugais	Loudun	St Maurice Gençay
Chauvigny	Lusignan	St Savin St Germain
Cissé	Migné Auxances	Stade Poitevin
Colombiers	Montamisé	Thuré Besse
Coussay les Bois	Montmorillon	Usson l'Isle
Dissay	Naintré	Valdivienne
FC 3 vallées 86	Neuville	Valence en Poitou OC
FC Les Gatinaises	Nieuil l'Espoir	Vallée du Salleron
Fleuré	Nord Vienne	Vicq sur Gartempe
Fontaine le Comte	Nouaillé	Vivonne
		Vouneuil Béruges



RAPPEL DE RÈGLEMENT

Attention :

- L'application de l'article 151.1.c des RG de la FFF (26.B.2 des RG de la LFNA) cesse lors des 5 dernières rencontres de championnat
- L'article 167.4 des RG de la FFF doit s'appliquer lors des 5 dernières rencontres.

CALENDRIER SENIOR MASCULIN 2025 – 2026	MARS						AVRIL						MAI						JUIN					
	28	7	14	21	28	4	6	11	18	25	1	2	8	9	14	16	23	25	30	6	13	14	20	27
	1	8	15	22	29	5		12	19	26		3		10	17	24		31	7	14	15	21	28	
Vacances scolaires et jours fériés																								
CHAMPIONNAT de D1	19	20	R	21	22	R	R	12	23	24	R	R	R	25	R	15	26							
CHAMPIONNAT de D2	15	16	R	17	18	R	R	14	19	20	R	R	R	21	R	R	22							
CHAMPIONNAT de D3 à D4	13	14	R	15	16	R	R	R	12	17	R	R	R	18	R	R								
CHAMPIONNAT de D5	13	14	R	15	16	12	R	R	R	17	R	R	R	18	R	R								

Si les équipes concernées n'ont pas de matchs en retard supplémentaires :

Les 21 et 22 mars prochains, les équipes de Départemental 3 à 5 entreront dans les 5 dernières journées

Les 11 et 12 avril prochains, les équipes de Départemental 2 entreront dans les 5 dernières journées

Les 18 et 19 avril prochains, les équipes de Départemental 1 entreront dans les 5 dernières journées

- Depuis l'Assemblée Générale du District de Poitiers du 10/06/22

Application de l'article 26-B-2 des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine aux clubs dont l'équipe première évolue en championnat de Départemental.

Article 26.B.2 des RG de la LFNA

qui cesse de s'appliquer lors des 5 dernières rencontres de championnat

Équipes Réserves dont l'équipe supérieure dispute un championnat Régional

« Les joueurs amateurs ou sous contrat, âgés de moins de 23 ans au 1er Juillet de la saison en cours, entrés en jeu en seconde période d'une rencontre de championnat Régional Seniors Masculins au sein de l'équipe première de leur club, ainsi qu'avec cette équipe participant à ces championnats à une rencontre de Coupe de France ou de Coupe Régionale, peuvent participer dès le lendemain à une rencontre de championnat Régional ou Départemental avec la première équipe réserve de leur club »

Article 167.4 des RG de la FFF

qui s'applique lors des 5 dernières rencontres de championnat

4. Par ailleurs, ne peuvent entrer en jeu au cours des cinq dernières rencontres de championnat national ou régional, plus de trois joueurs ayant effectivement joué, au cours de la saison, tout ou partie de plus de dix des rencontres de compétitions nationales avec l'une des équipes supérieures disputant un championnat national.

Article 167.3 des RG de la FFF

qui s'applique lors de la dernière rencontre de championnat

3. En outre, ne peuvent participer à un championnat régional, ou dans une équipe inférieure disputant un championnat national, les joueurs ou joueuses étant entrés en jeu lors de l'avant dernière ou la dernière rencontre des matchs retour d'un championnat national ou toute rencontre officielle de compétition nationale se déroulant à l'une de ces dates.

- Depuis l'Assemblée Générale du District de Bonneuil Matours du 06/06/25

En D4 et D5, si un club qui a qu'une seule équipe rencontre un club qui a plusieurs équipes : Participation autorisée dans les 5 dernières journées de 2 joueurs de plus de 7 matchs en équipes supérieures

OUVERTURE DE DOSSIER

Match n° 54672827 : Nouaillé (3) – Château Larcher (2) en Départemental 3 poule D du 08/03/26

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

**DOSSIER CLASSÉ****Match n° 54686946 : Vivonne (1) – Buxerolles (3) en Départemental 2 poule B du 28/02/26**

Feuille de match papier reçue et contrôlée.

Dossier classé.

DÉPARTEMENTAL 2**Match n° 54668210 : Rouillé (1) – Chauvigny (3) en poule B du 28/02/26**

Monsieur Cyrille DENIS n'a participé ni aux débats ni à la décision.

Évocation

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 23 du 04/03/26, concernant la participation à ce match au sein de l'équipe de Chauvigny (3) d'un joueur (licence n° 2544404532) en état de suspension.

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Considérant que le club de Chauvigny a été informé et a formulé ses observations par courriel (du 10/03/26 à 16h40).

Considérant que le licencié en cause a été sanctionné deux fois par la Commission Départementale de Discipline (PV n° 10 du 13/11/25 et PV n° 11 du 20/11/25) pour un (1) match de suspension (3^{ème} avertissement) et pour trois (3) matchs de suspension, ces deux sanctions à compter du 17/11/25 soit au total quatre (4) matchs à purger et que l'équipe de Chauvigny (3) évoluant en Départemental 2 poule B n'a effectivement joué que trois (3) matchs depuis cette date, en championnat les 23/11 et 20/12/25 et en Coupe Louis David le 18/01/26.

Considérant l'extrait de l'article 4.5 du Règlement Disciplinaire des RG de la FFF qui précise :

Lorsqu'un assujetti fait l'objet de sanctions disciplinaires distinctes dont les dates d'effet se chevauchent ou sont identiques, celles-ci doivent être purgées les unes à la suite des autres dans la continuité.

Dit qu'en l'application des articles 150, 187.2, 226.1 et 2 et 4.5 du Règlement Disciplinaire des RG de la FFF que le joueur en cause ne pouvait pas être inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

Par ces motifs donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Chauvigny (3) pour en donner le gain à l'équipe de Rouillé (1) (3-0, 3 points).

Les droits d'évocation (soit 45 €) seront débités au club de Chauvigny.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier classé.

DÉPARTEMENTAL 3**Match n° 54668323 : Poitiers Gibauderie (1) – Poitiers 3 cités (2) en poule A du 08/03/26****Évocation**

Le Comité de Direction du District de la Vienne de Football au cours de sa réunion du 19 janvier 2026 a décidé, comme le prévoit le règlement financier, des sanctions suivantes à l'encontre du club de Poitiers Gibauderie :

A compter de la notification de la décision le 02 février 2026 et jusqu'au règlement intégral des sommes dues.

- De retirer trois points à l'équipe senior (1) masculine par journée de championnat jouée à compter du 02 février 2026.

Considérant que l'équipe de Poitiers Gibauderie (1) a donc participé à la rencontre citée en rubrique, la Commission retire 3 points à l'équipe de Poitiers Gibauderie (1) comme le prévoit le règlement financier du District de la Vienne de Football et la décision du Comité de Direction.

- D'interdire la participation des joueurs mutés.

Concernant cette sanction, le dossier est transmis au Comité de Direction du District de la Vienne.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier en instance.

**DÉPARTEMENTAL 4****Match n° 54687027 : Sèvres Anxaumont (2) – FC 3 Vallées 86 (4) en poule E du 01/03/26****Évocation**

La commission reprend le dossier mis en instance, objet du PV n° 23 du 04/03/26, concernant la participation à ce match au sein de l'équipe de Sèvres Anxaumont (2) d'un joueur (licence n° 2338167771) en état de suspension.

Jugeant en premier ressort,

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Considérant que le club de Sèvres Anxaumont a été informé et n'a pas formulé d'observation.

Considérant que le licencié en cause a été sanctionné par la Commission Départementale de Discipline (PV n° 11 du 20/11/25) pour quatre (4) matchs de suspension dont l'automatique à compter du 17/11/25 et que l'équipe de Sèvres Anxaumont (2) évoluant en Départemental 4 poule E n'a effectivement joué que trois (3) matchs depuis cette date, les 23 et 30/11/25 et le 14/12/25 en championnat.

Dit qu'en l'application des articles 150, 187.2 et 226.1 et 2 des RG de la FFF que le joueur en cause ne pouvait pas être inscrit sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique.

Par ces motifs donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe de Sèvres Anxaumont (2) pour en donner le gain à l'équipe du FC 3 Vallées 86 (4) (3-0, 3 points).

Les droits d'évocation (soit 45 €) seront débités au club de Sèvres Anxaumont.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier classé.

Match n° 54124232 : Château Larcher (3) – Valence en Poitou Couhé (1) en poule F du 08/03/26

Courriel de confirmation de réserve du club de Valence en Poitou Couhé (09/03/26 à 12h12).

Réserve sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de Château Larcher, pour le motif suivant : des joueurs du club de Château Larcher sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La commission prend connaissance de la réserve pour la dire recevable.

Jugeant en premier ressort,

Compte tenu que le District n'a pas reçu, à ce jour, la feuille de match de la rencontre n° 54672827 : Nouaillé (3) – Château Larcher (2) en Départemental 3 poule D du 08/03/26, la réserve ne peut pas actuellement être étudiée.

Dossier en instance.

DÉPARTEMENTAL 5**Match n° 54124677 : Cernay St Genest L'Envigne (2) – Thuré Besse (2) en poule B du 08/03/26**

Courriel de confirmation de réserve du club de Thuré Besse (09/03/26 à 16h51)

Réserve sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de Cernay St Genest L'Envigne, pour le motif suivant : sont susceptibles d'être inscrits sur la feuille de match plus de 3 joueurs ayant joué plus de 7 matchs avec une équipe supérieure du club de Cernay St Genest L'Envigne (5 dernières rencontres, cette mention pouvant être effacée si non applicable au présent match).

La commission prend connaissance de la réserve.

Considérant qu'aux termes de l'article 142, alinéa 5 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football « Les réserves doivent être motivées, c'est-à-dire mentionner le grief précis opposé à l'adversaire, le simple rappel d'articles de règlements ne constituant pas une motivation suffisante. »,

Considérant que la réserve est formulée sans indiquer le nombre exact de rencontres en équipes supérieures.

Article 167.4 des RG de la FFF

qui s'applique lors des 5 dernières rencontres de championnat

4. *Par ailleurs, ne peuvent entrer en jeu au cours des cinq dernières rencontres de championnat national ou régional, plus de trois joueurs ayant effectivement joué, au cours de la saison, tout ou partie de plus de dix des rencontres de compétitions nationales avec l'une des équipes supérieures disputant un championnat national.*

La Commission juge la réserve irrecevable au regard des exigences fixées par les articles 142 et 187 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Par ces motifs, enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match **à savoir 1 à 1 entre les deux équipes.**



Compte tenu de l'erreur administrative liée à la mauvaise transcription du PV n° 22, les droits de confirmation de réserve (45€) ne seront pas débités au club de Thuré Besse.

*Si les équipes concernées n'ont pas de matchs en retard supplémentaires :
Les 21 et 22 mars prochains, les équipes de départemental 3 à 5 entreront dans les 5 dernières journées.*

Dossier transmis à la Commission sportive pour homologation.

Dossier classé.

CHAMPIONNAT FÉMININ DÉPARTEMENTAL 1

Match n° 54449872 : Niort St Florent (1) – Moncoutant (1) du 08/03/26

Évocation.

Inscription sur la feuille de match au sein de l'équipe de Moncoutant (1), de trois (3) joueuses U17F (licences n° 9603575368, 2547800981 et 9604291085) surclassées.

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF.

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF il y a lieu d'informer le club de Moncoutant lequel peut formuler ses observations avant le **mercredi 18 mars 2026** terme de rigueur.

Dossier en instance.

RÉSERVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 54668506 : Valdivienne (2) – Poitiers Cep 1892 (2) en Départemental 3 poule C du 07/03/26
- Match n° 54668926 : Cissé (1) – Jaunay Marigny (2) en Départemental 4 poule D du 08/03/26
- Match n° 54687029 : Rouillé (2) - Sèvres-Anxaumont (2) en Départemental 4 poule E du 07/03/26
- Match n° 54697456 : Blanzay (1) – Lusignan (2) en Départemental 5 poule I du 08/03/26
- Match n° 54669364 : Boivre (2) - Poitiers Baroc (1) en Départemental 5 poule E du 08/03/26
- Match n° 55356358 : Fontaine le Comte (1) - Vicq-sur-Gartempe (1) en Championnat Féminin Départemental 2 Accession du 08/03/26

DIVERS

Courriels des clubs de : Aivilles Limouzine, Orches, Smarves Iteuil :

Réponses par courriel.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

Prochaine réunion sur convocation.

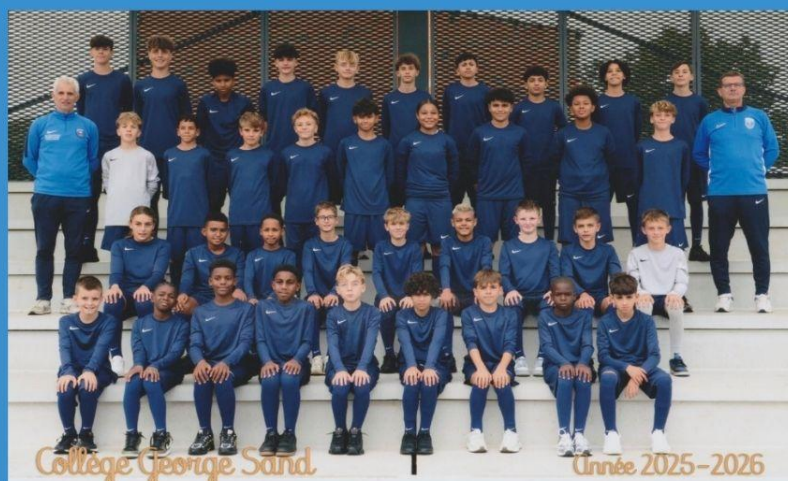
Mme Maryse MOREAU.



INFORMATIONS DIVERSES

SECTION FOOTBALL DÉPARTEMENTALE

Collège George SAND - Châtellerault



CONCOURS D'ADMISSION

- Concours Garçons CM2 / 6èmes :
MERCREDI 25 MARS 2026
→ de 9h à 15h sur le stade proche du collège G. SAND.
- Concours Garçons 5èmes / 4èmes :
MERCREDI 01 AVRIL 2026
→ de 9h à 15h sur le stade proche du collège G. SAND.

INSCRIPTION

Les dossiers de candidature sont à retirer au :

Collège George SAND 11 rue Arthur Ranc
86100 CHATELLERAULT

OU sur le site du collège

<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-george-sand-chatellerault>

Tél : 05.49.21.15.97



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

Stage Détection/Sélection U14 Garçons



CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un rassemblement réservé uniquement à des jeunes joueurs nés en 2011.

MERCREDI 18 MARS 2026

à VOUNEUIL-sous-BIARD

(stade des Arches, rue des Arches – 86580)

Rendez-vous à 14h15 précises

Terrain Honneur en herbe

Liste des 37 joueurs retenus

- **BUXEROLLES** : BACAR OMAR Zacariya, **CARLIER Nohlan**, GUERRERO Tylan, TRAN Bao Hoang
- **CHATELLERAULT S.O.C** : CHABOISSON Jules, RAOUI Hatim
- **G.J DISSAY BEAUMONT** : MALLET Noam
- **G.J ESPOIR SUD POITIERS** : HECKLY Ruben, LAURET Gabin, TAUPIN Kylian, FUMERON Amaury, MIRONNEAU Ethan
- **G.J VAL de VONNE** : BRACONNIER Soren, PROUST Kenzo
- **G.J V.V.M CHAUVIGNY** : PERROT Noé, **AUZANNET Myron**, KOULIBALY Fallilou, MAILLARD Noam, **GAUCHON Valentin**, ROCHET Enzo
- **MIGNE-AUXANCES** : GIRAUDEAU Noah
- **OZON F.C** : RAOUI Yassine
- **POITIERS ASAC** : DIABY Yadaly
- **STADE POITEVIN F.C** : MAHAMAT Erwan, RAYNAUD Lucas, ROY Aronne, **TOURE Ismaël**, MALE Aly, AKYOLLU Tuncay, LAAFAR Kaïs, CAMARA Sandara, RUFFIN Hugo, MILON Yanis, NGBOPOLO KOLENA Kévin, **AMAN Hugo**, AUXEMERY BESNVILLE Charly.
- **VOUNEUIL/BERUGES** : NOUZILLEAU Lucien

Chaque joueur devra se munir :

- de son équipement complet de football
- d'une gourde



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

Centre de Perfectionnement Sportif U13 et U14 Filles



CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique Départemental organisent des « Centres de Perfectionnement Sportifs » à destination de jeunes joueuses U13 et U14 sur l'ensemble de la saison comme suit :

Dates – Lieux - Horaires :

- ~~Mercredi 8 OCTOBRE 2025 de 14h30 à 16h~~
 - ~~à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)~~
- ~~Mercredi 12 NOVEMBRE 2025 de 14h30 à 16h~~
 - ~~à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)~~
- ~~Mercredi 10 DECEMBRE 2025 de 14h30 à 16h~~
 - ~~à MIGNALOUX-BEAUVOIR (Terrain Honneur en herbe – 86550)~~
- ~~Mercredi 25 FEVRIER 2026 de 14h30 à 16h~~
 - ~~à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)~~ **ANNULÉ**
- ~~Mercredi 11 MARS 2026 de 14h30 à 16h~~
 - ~~à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)~~ **ANNULÉ**
- Mercredi 22 AVRIL 2026 de 14h30 à 16h
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)
- Mercredi 6 MAI 2026 de 14h30 à 16h
 - à NIEUIL L'ESPOIR (Terrain Honneur en herbe – 86340)

Objectifs des « C.P.S » :

- Valoriser le comportement et les compétences des joueuses
- Sensibiliser les joueuses aux valeurs éducatives fédérales
- Améliorer les qualités individuelles et collectives de chacune au contact des autres
- Profiter des séances et des conseils avisés
- Pratiquer sa passion dans un environnement différent et agréable
- Préparer les joueuses aux détectations futures

Pour chaque séance d'entraînement, chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe (à fournir lors de la 1^{ère} séance)
- de la charte de fonctionnement « C.P.S » dûment remplie (à fournir lors de la 1^{ère} séance)

En cas d'absence, merci de prévenir impérativement Mr BLOT Jean-Paul (Responsable CPS Féminin) au 06.07.61.55.92



Liste des joueuses U13 convoquées

1	AUDINET	ALICE	ANTOIGNE
2	COUIC	CAMILLE	THURE-BESSE
3	COUIC	CLARA	THURE-BESSE
4	DA SILVA DINIZ	LUANA	VOUNEUIL/BERUGES
5	FOURNIER	WENDY	LA PALLU
6	GEAY	JULIETTE	VOUNEUIL/BERUGES
7	GIRET	FAUSTINE	STADE POITEVIN
8	GUERRAUD	MANON	VOUNEUIL/BERUGES
9	TRANCHANT	LEILOU	STADE POITEVIN
10	ZESSOUR	RITAZ	STADE POITEVIN
11	CHOUCOUTOU	SHANANE	STADE POITEVIN
12	DUBOIS ROBERTSON	TIANA	STADE POITEVIN
13	MOLONGO	LUNA	STADE POITEVIN
14	GOYAUD	OLIVIA	STADE POITEVIN
15	COSTARD	ANA	F.C LOUDUN
16	HEBERT	MAEVA	F.C LOUDUN

Liste des joueuses U14 convoquées

1	BROSSARD	MAELYS	STADE POITEVIN
2	EMERIAULT	LIA	SMARVES/ITEUIL
3	HADDAN	RIME	STADE POITEVIN
4	HAMELIN	NINON	STADE POITEVIN
5	JEGOU	ALICE	ST BENOIT
6	MARONNEAU	MAELLE	STADE POITEVIN
7	MATHIEU	JULIETTE	STADE POITEVIN
8	PRIETO	STELLA	STADE POITEVIN
9	SAYSITHIDETH	VANIDA	STADE POITEVIN
10	THOUIN	ELENA	STADE POITEVIN
11	VILLEPONTOUX	DAPHNE	STADE POITEVIN
12	BAZILE OCTUVON	SHAINA	S.O.C
13	VANCOILLIE	ANAI	GJ VAL DE VONNE
14	DESCHAMPS	JUSTINE	GJ VVM CHAUVIGNY



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2025/2026

Centre de Perfectionnement Sportif U12 - U13 Gardiens de buts



CONVOCATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique Départemental organisent des « Centres de Perfectionnement Sportifs » à destination de jeunes joueurs gardiens de buts U12 - U13 comme suit :

Dates – Lieux - Horaires :

Lundi 6 octobre	Terrain synthétique de NEUVILLE DE POITOU (86170) 18h30 à 19h45 (rendez-vous 18h15)
Lundi 3 novembre	
Lundi 17 novembre	
Lundi 1^{er} décembre	
Lundi 15 décembre	
Lundi 5 janvier	
Lundi 19 janvier	
Lundi 2 février	
Lundi 23 février	
Lundi 2 mars	
Lundi 16 mars	

Objectifs des « C.P.S » :

- Valoriser le comportement et les compétences des joueurs
- Sensibiliser les joueurs aux valeurs éducatives fédérales
- Améliorer les qualités individuelles et collectives de chacun au contact des autres
- Profiter des séances et des conseils avisés
- Pratiquer sa passion dans un environnement différent et agréable
- Préparer les joueurs aux détectations futures

Pour chaque séance d'entraînement, chaque joueurs devra se munir :

- de son équipement complet de gardien de but
- d'une gourde
- de l'autorisation parentale ci-jointe (à fournir lors de la 1^{ère} séance)
- de la charte de fonctionnement « C.P.S » dûment remplie (à fournir lors de la 1^{ère} séance)

**En cas d'absence, merci de prévenir impérativement
Mr MARTIN Johan (06 44 18 89 15) ou SAVIGNY Christian (06 88 33 44 20)**





Liste des joueurs U12 - U13 convoqués

1	BENHALIMA Jade	GJ DISSAY BEAUMONT	
2	BERTIN Leelou	STADE POITEVIN	
3	BROHET Quentin	FC VOUNEUIL BERUGES	
4	GUERIN Noha	STADE POITEVIN	
5	JACQ Malo	GJ ESPOIR SUD POITIERS	
6	LAUNEY Samuel	JS NIEUIL L'ESPOIR	
7	RICHARD Marcus	GJ MONTASEVRES	
8	COTTINEAU Baptiste	GJ FOOT SUD 86	
9	COUIC Camille	US THURE BESSE	
10	DA SILVA DINIZ Luana	FC VOUNEUIL BERUGES	
11	DELBECQ Gabriel	CA NEUVILLE	
12	GAZZURELLI Mael	SO CHATELLERAULT	
13	GOURDON Arthur	CA NEUVILLE	
14	GOYAUD Olivia	STADE POITEVIN	
15	LIEGE Milan	GJ SUD HAUT POITOU	
16	MITAULT Bastien	GJ ESPOIR SUD POITIERS	
17	PIERREFICHE Ruben	GJ ESPOIR SUD POITIERS	
18	REGNIE Gabriel	STADE POITEVIN	
19	RUIZ Lenny	STADE POITEVIN	